

ÉLECTIONS
2014
cgt

la
cgt

👉 Le 4 décembre 2014,
ne vous abstenez pas,
exercez votre citoyenneté
au travail !

**Votez pour les listes CGT
aux GTE, CAPL, CAPD.**

GTE
CAPL
CAPD

👉 En votant pour les candidat-es présenté-es par la CGT,
vous avez l'assurance d'être bien défendu-es, par des élu-es
qui porteront vos revendications tant localement que nationalement,
qu'elles soient spécifiques ou plus générales.



BULLETIN DE CONTACT
ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Email :

Etablissement :

Fédération CGT Santé et Action Sociale
263 rue de Paris - Case 538 - 93515 Montreuil CEDEX
orga@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 65 ou 87 59

Vous pouvez
aussi adhérer
en ligne sur
www.sante.cgt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

La parution d'un décret
attribue le grade de
Licence aux **TITULAIRES
DU DIPLÔME D'ÉTAT
D'INFIRMIER-E** depuis
septembre 2010 pour
les étudiants ayant
accompli leurs études
à compter de la rentrée
de septembre 2009,
conformément à la
réforme LMD.

ÉLECTIONS
2014
cgt
GTE
CAPL
CAPD

Le nouveau programme de formation, réduit à 34 mois, donne plus de responsabilités aux «encadrants» et «tuteurs» de stage. Il faut donc des moyens de mise en oeuvre, des mesures d'accompagnement, de formation et des effectifs supplémentaires. La CGT a demandé des moyens fléchés dans le budget de la santé.

👉 La CGT avance la proposition de mise en place d'un tiers temps dédié à cette mission pour tout ou partie des professionnel-les avec des effectifs adaptés à ce besoin.

Ce nouveau programme porte des projets de transformation des personnels de soin en techniciens producteurs d'actes, transformant la santé en marchandise.

👉 La CGT, avec d'autres, porte le projet de cursus universitaire dans le cadre d'universités de santé, avec filières médicales, soins infirmiers, rééducation, ce qui permettrait des réorientations choisies dans le cadre de la formation qualifiante tout au long de la vie. Les formations doivent néanmoins rester dans un cadrage national, maîtrisé par les pairs. Avec un cursus universitaire complet pour permettre la recherche en soins infirmiers,

👉 Un groupe de travail a été mis en place par le ministère suite aux interventions de la CGT lors des comités de suivi. Il tient compte de la complexité de l'utilisation du portfolio et de la multiplicité des modes d'évaluation et de validation des stages.

INFIRMIER-E

Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité

Les conditions de travail

L'insuffisance des budgets hospitaliers, les pénuries organisées de personnel qualifié ont contribué à une dégradation des conditions de travail.

👉 **La recherche de productivité et de rentabilité sont incompatibles avec les missions de soins que la population est en droit de recevoir.**

Depuis quelques années, le nombre d'établissements qui passent à l'organisation du travail par journée de douze heures s'accroît, pourtant les effets négatifs sur les personnels et sur la qualité des soins ne sont plus à démontrer.

La réorganisation permanente du travail, intégrant les situations de service, les évolutions des états des patients, est un critère de pénibilité

important. Pénibilité pourtant remise en cause depuis 2011, avec le pseudo droit d'option. Nous avons depuis dans un même service des infirmières qui font le même travail mais avec des grilles salariales différentes et trois âges possibles de départ en retraite (57, 60 et 62 ans).

Les conditions d'exercice

La place pivot de l'infirmière dans l'équipe de soins doit être reconnue.

La pratique professionnelle évolue sans cesse pour répondre aux besoins des populations, aux nouvelles pathologies et thérapeutiques, aux progrès médico-techniques et à la réglementation.

Ces évolutions doivent conduire à des réajustements du contenu professionnel et des programmes de formation dans la prise en charge d'un patient, avec une démarche en soins infirmiers plus valorisée.

La CGT exige une réforme sanitaire qui privilégie l'humain, avec un service public de proximité et de qualité, et non une réforme qui priorise la rentabilité financière.

La CGT refuse une approche centrée sur « l'acte technique », selon une orientation très productiviste et marchande du « prendre soin », comme

l'oblige le financement de la T2A (tarification à l'activité) ; nous proposons d'intégrer les actes techniques dans un processus global de soins à la personne.

👉 **Il est indispensable de créer des conditions de travail en véritable équipe interdisciplinaire et non comme une succession d'interventions.**

La CGT demande l'ouverture urgente de négociations sur les effectifs, les formations, les salaires, les budgets...mais aussi l'arrêt des restructurations, et des fermetures de services et de lits qui jettent hors des murs de l'hôpital des populations demandeuses de soins.

Non aux Ordres professionnels !

L'Ordre n'a pas prouvé son utilité pour les professionnels et la population

L'Ordre infirmier ne cesse ses attaques, auprès des infirmières, convocation à la gendarmerie nationale, menaces d'exercice illégal de la profession, adhésion forcée à l'Ordre infirmier lors du recrutement...

Plus que jamais, face à ces attaques intolérables, la CGT reste mobilisée pour l'abrogation des Ordres paramédicaux.

La Ministre de la Santé a annoncé à plusieurs reprises le projet de rendre facultatif l'Ordre infirmier.

La CGT, avec l'intersyndicale, demande depuis 8 ans le retour des missions confiées à l'ONI dans le champ de l'Etat, et que les salarié-e-s de l'Ordre soient réaffecté-e-s dans des emplois publics.



Coopération entre professionnels de santé

La CGT a toujours considéré qu'un travail d'équipe était nécessaire à une bonne prise en charge de la personne. La diversification et la spécialisation de nos métiers, conjuguées au développement des alternatives à l'hospitalisation traditionnelle, ont transformé les prises en charge par l'intervention d'une multitude de professionnels aux champs de compétences différents.

👉 **La CGT porte le principe d'améliorer la coordination et la coopération des professionnel-les de santé. Mais elle condamne le gouvernement qui organise un transfert de compétences professionnelles pour diminuer les salaires, et un transfert des dépenses sanitaires vers le social, les malades et leurs familles.**



VOTEZ ET FAITES VOTER CGT !

ÉLECTIONS CTE ET CAP
DU 4 DÉCEMBRE 2014

Stéphanie, IDE en Gériatrie

"Soigner humainement,
pas à la chaîne !"



J'agis,
je vote CGT



Proximité, Solidarité, Démocratie, Efficacité



Le 4 décembre 2014,